

**14 Place Imbach, 49100 Angers**

Jeudi 31 mai 2012

**Une syndicaliste angevine devant le tribunal  
correctionnel d'Angers : Son « crime » ? ,  
l'action syndicale et la défense des travailleurs !!**

Derrière ce procès d'une syndicaliste, Dominique Feuvrais, secrétaire départementale de la CGT-FAPT, le choix est bien d'attaquer frontalement la liberté syndicale et la liberté d'expression. Nous soutenons totalement Dominique face à ce qui est bel et bien une tentative de criminalisation de l'action syndicale.

Si nous laissons faire, nous n'aurons bientôt plus qu'une alternative : Se taire ou risquer des suites judiciaires à la moindre expression ou action syndicale.

Il y va de la liberté d'expression de chacun(e) !

SOLIDAIRES 49 et SUD PTT, au-delà des militants syndicaux, invitent toutes celles et tous ceux qui, soucieux de liberté, sont déterminé(e)s à manifester leur entière solidarité à Dominique et à dénoncer les tentatives d'un patronat rétrograde s'attaquant aux droits des travailleurs(ses) et à l'exercice de l'action syndicale,

**A venir NOMBREUX(SES)**

**Le 6 juin 2012 à 14H30**

**devant le Palais de Justice d'Angers !!!**

**EN SOUTIEN à DOMINIQUE et  
SOLIDAIREMENT  
EN DEFENSE de NOS LIBERTES !**